



DIPLÔME

Certificat de spécialisation Gestion comptable et financière des collectivités territoriales

Code : CS1000A



Niveau d'entrée : Aucun

Niveau de sortie : Aucun

ECTS : 10

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Formation aux spécificités du cadre financier de l'action des collectivités territoriales. Acquisition des pré-requis à des fonctions au sein d'une direction financière ou à des fonctions d'audit externe auprès de collectivités territoriales.

Compétences et débouchés

Savoirs : appréhension des enjeux de finances publiques et assimilation du cadre législatif et réglementaire (budgétaire, comptable, de gestion) des finances locales.

Savoir-faire : préparer et équilibrer un budget, réaliser une analyse financière rétrospective et prospective, suivre l'exécution du budget et évaluer les risques liés aux gestions déléguées ...

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Fondamentaux de la discipline connus.

MENTIONS OFFICIELLES

Mots-clés

[Audit financier](#)

[Comptabilité financière](#)

[Audit](#)

[collectivités territoriales](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Certificat de spécialisation](#)

Code NSF

314 - Comptabilite, gestion

Formacode

Audit comptabilité [32695]

Code du parcours

CS1000A

URL externe

<https://intec.cnam.fr/>

Modules d'enseignement

→ [Gestion comptable et financière des collectivités territoriales](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.
Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)